

Hostilité antijuive en Libye après la Seconde Guerre mondiale (1943-1970)

*Giordano Bottecchia*¹

Appréhender l'antisémitisme en Libye, un défi méthodologique

Analyser l'histoire de l'antisémitisme en Libye après la Seconde Guerre mondiale constitue une entreprise complexe nécessitant une grande prudence. Contrairement aux recherches sur l'antisémitisme en Europe, l'étude de ce phénomène dans le contexte libyen se heurte à deux obstacles majeurs. D'une part, le manque de travaux approfondis consacrés à la société libyenne durant la période qui suit la Seconde Guerre mondiale limite la compréhension du contexte et des milieux dans lequel les hostilités antijuives se sont développées. D'autre part, l'accès aux sources libyennes est empêché par les conditions de sécurité actuelles du pays. Cette situation rend presque impossible l'analyse du point de vue interne libyen sur la question. Les recherches doivent alors s'appuyer sur des regards extérieurs, tels que ceux des représentants diplomatiques ou des organisations juives, ce qui impose des limites importantes. Ces sources indirectes compliquent la reconstitution des mécanismes de développement, de circulation et de propagation des discours antijuifs, ainsi que l'analyse des motivations ayant sous-tendu les comportements violents. Les extraits d'articles de la presse libyenne y figurant permettent de saisir certains des discours antisémites en circulation. Mais cela ne saurait remplacer une analyse systématique de la presse de l'époque au-delà de ce que les ambassades et les organisations juives ont relevé.

1. Chercheur postdoctoral. Fondation pour la mémoire de la Shoah, IFG-Lab, Laboratoire de l'Institut français de géopolitique, université Paris 8.

Compte tenu de ces limites, nous tenterons dans cet article de montrer selon quels axes l'hostilité antijuive se développa en Libye à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous distinguerons trois périodes, qui correspondent à autant de phases de son évolution : la période de l'après-guerre jusqu'à l'indépendance du pays, celle de la monarchie, et enfin celle de la Libye révolutionnaire de Kadhafi.

L'après-guerre, entre anciennes et nouvelles formes d'hostilité

Après plus de trente ans de domination coloniale italienne, l'occupation de Tripoli par l'armée britannique, le 23 janvier 1943, ouvrit une nouvelle phase politique pour la Libye. Les violences perpétrées par les autorités italiennes cessèrent, tant contre les populations arabe et berbère que contre la communauté juive, frappée par les lois raciales de 1938 et des mesures persécutrices, aggravées par la dynamique du conflit [Bernhard, 2012]. À la différence de la période coloniale, les Britanniques encouragèrent la participation de toutes les communautés à la vie publique. Le retour de nombreux exilés libyens favorisa l'émergence de partis politiques et la diffusion du nationalisme arabe [Baldinetti, 2010]. Après d'intenses débats internationaux, l'indépendance fut proclamée le 24 décembre 1951 sous la forme d'une monarchie parlementaire, dirigée par le roi Idris, représentant davantage les anciennes élites traditionnelles que les jeunes courants nationalistes, et allié du Royaume-Uni.

Pour la communauté juive également, l'après-guerre fut une période de profondes transformations internes. Sous l'influence des soldats juifs de Palestine servant dans l'armée britannique et d'émissaires du Yichouv, l'activité sioniste reprit et se renforça [Simon, 1994 ; Simon, 1997], favorisant des liens plus étroits avec le mouvement sioniste international. D'abord culturel, ce sionisme devint progressivement politique, encourageant l'émigration vers le futur État d'Israël. La diffusion de ces idées, dans un contexte de montée du nationalisme arabe, contribua à l'amplification des tensions intercommunautaires dans la seconde moitié des années 1940. Toutefois, cette dynamique ne saurait à elle seule expliquer l'hostilité antijuive qui se manifesta au sein de la société libyenne.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les années du régime fasciste ne semblent pas avoir constitué un moment de diffusion particulière d'idées calquées sur l'antisémitisme européen au sein de la population musulmane libyenne. La propagande fasciste vers le monde arabe évita d'axer ses discours sur les théories fascistes de la race, qui concernaient également les Arabes, mais masqua l'antisémitisme du régime en antisionisme, ce dernier thème étant, en effet, bien plus recevable pour les populations arabes [Campana, 2014]. De même, les idées

répandues par la propagande nazie en langue arabe (1939-1945), ouvertement antisémites – une synthèse du nazisme, du nationalisme arabe et de l’Islam fondamentaliste – et relayées par certains dirigeants arabes, notamment en Égypte et au Proche-Orient [Herf, 2009 ; Abitbol, 2013], eurent moins de prise en Libye où le mouvement national arabe combattait l’Italie alliée de l’Allemagne nazie [Abramski-Bligh, 2016, pp. 325-326].

Par conséquent, comme le souligne Irit Abramski-Bligh, jusqu’à la première moitié des années 1940, dans les milieux populaires peu exposés à la propagande de la radio et de la presse, les relations entre Juifs et Musulmans continuèrent de s’inscrire principalement dans le cadre de l’antagonisme religieux traditionnel. Dans le système islamique classique, les Juifs, au même titre que les autres « Gens du Livre » (Chrétiens et Sabéens), faisaient l’objet à la fois de tolérance et de rivalité. En tant que *dhimmis*, ils bénéficiaient de la protection des autorités, mais occupaient une position inférieure dans la hiérarchie sociale et étaient soumis à diverses restrictions d’ordre social et politique. Selon les époques et les contextes, cette situation favorisa le développement de pratiques discriminatoires ou abusives, y compris en Libye [Goldberg, 1990, p. 107]. Pendant la période coloniale italienne, à l’antijudaïsme religieux s’ajouta, en outre, l’hostilité à l’égard du nouveau statut acquis par les Juifs qui avaient été mis sur un pied d’égalité avec la population musulmane, ce qui fut perçu par les secteurs musulmans plus conservateurs comme une altération de l’ordre ancien.

Ce fut dans l’après-guerre, avec le retour en Libye de plusieurs leaders arabes, qui avaient été exposés en exil à la propagande nazie et aux idéaux du nationalisme arabe, et l’intensification des tensions en Palestine, que des discours plus proprement antisémites se diffusèrent. Ce phénomène toucha surtout la Tripolitaine, où, aux côtés de l’élite arabo-musulmane traditionnelle qui continua généralement à entretenir de bonnes relations avec la communauté juive, on assista à l’émergence d’une nouvelle élite culturelle ultranationaliste et antisioniste, issue des couches moyennes [Abramski-Bligh, 2016, p. 331 ; Simon, 2011, pp. 178-179]. Comme dans le cas du Bloc nationaliste libre (*Kutla*), l’antisionisme militant conduisit, à certaines occasions, à des comportements ouvertement hostiles envers la communauté juive locale [Cresti, 2005]. En revanche, la Cyrénaïque, dominée par le futur roi Idris, ne connut que très marginalement de telles dynamiques.

Aux antagonismes religieux et politiques s’ajoutait un autre facteur traditionnel de tension entre Juifs et Musulmans : les disparités socio-économiques. La crise économique de 1944 raviva en effet de vieux ressentiments envers les Juifs, perçus comme une communauté privilégiée, du fait de l’existence parmi eux d’une élite commerciale relativement aisée. Dans les milieux populaires arabes, les Juifs étaient accusés d’accaparement des ressources et tenus pour responsables de l’appauvrissement général [De Felice, 1978, p. 292].

Ces trois facteurs – religieux, politiques et économiques – doivent être pris en compte pour analyser les violences qui, en novembre 1945 puis en juin 1948, entraînèrent respectivement la mort de 130 membres et de 14 membres de la communauté juive, ainsi que la destruction de nombreux biens privés et communautaires. Comme le souligne Murre-van den Berg, les violences visant les non-Musulmans en terre d'Islam « résultent généralement d'une interaction complexe de facteurs socio-économiques et politiques qui se répercutent sur un sous-groupe particulier, qui incarne alors les angoisses de la société » [Murre-van den Berg, 2016, p. 25].

Les premières émeutes antijuives éclatèrent le 4 novembre 1945, deux jours après des violences similaires en Égypte, survenues dans le contexte de l'anniversaire de la déclaration Balfour (2 novembre 1917) et relatées par la presse libyenne. L'intensification des activités sionistes parmi les Juifs libyens, la crise économique et les rumeurs de crimes présumés commis contre des Arabes avaient exacerbé les tensions déjà existantes. Comme l'explique Harvey Goldberg, ces violences éclatèrent dans un contexte politique particulier, mais elles adoptèrent des formes symboliques plus anciennes [Goldberg, 1990, pp. 112-116]. Les émeutiers criaient « *jihad fil-kuffar* » (guerre sainte contre les infidèles), alors qu'aucun slogan antisioniste ne fut entendu lors de ces événements [De Felice, 1978, p. 306]. Les participants aux émeutes étaient majoritairement issus des milieux populaires et tendaient à superposer les enjeux politiques et l'ancien antagonisme religieux.

Les violences de 1948, en revanche, semblent témoigner d'une influence accrue du contexte politique international, bien que les tensions religieuses et économiques aient continué à jouer un rôle. La population libyenne avait suivi avec appréhension l'évolution de la situation en Palestine. Survenues le 12 juin 1948, soit environ un mois après l'indépendance de l'État d'Israël, ces violences furent déclenchées par des volontaires tunisiens partis combattre en Palestine et bloqués en Libye à la suite de la fermeture de la frontière égyptienne le 7 juin. À ces derniers se joignirent des Libyens issus des quartiers les plus défavorisés de Tripoli, ce qui illustre une nouvelle fois le poids des fractures socio-économiques dans l'instigation des violences.

Le climat d'insécurité engendré par ces violences fut l'un des principaux facteurs ayant conduit la majorité de la population juive libyenne (31 343 personnes sur un total d'environ 36 000) à quitter le pays entre 1949 et 1952 pour s'installer en Israël [De Felice, 1978]. Pour ceux qui avaient décidé de rester après l'indépendance s'ouvrait une période d'incertitude. Bien que la Libye indépendante se soit dotée d'une constitution libérale garantissant les libertés et droits fondamentaux des habitants, les débats ayant précédé l'indépendance avaient déjà révélé la réticence des leaders arabes locaux à reconnaître la place des Juifs dans la nouvelle Libye. Au-delà de la référence à la Déclaration des droits de l'homme, la constitution libyenne ne prévoyait aucune garantie de droits communautaires pour les Juifs.

Le Royaume de Libye et les Juifs (1951-1969)

L'analyse de l'antisémitisme dans le royaume de Libye requiert de distinguer les politiques mises en œuvre par l'État, d'une part, et les discours et comportements hostiles issus de la société civile, d'autre part. Si l'hostilité antijuive observée au sein de la société influença les décisions des autorités, l'attitude de ces dernières à l'égard des Juifs ne saurait être assimilée à celle des franges les plus extrémistes de la population.

Dans la Libye monarchique, trois phénomènes concomitants contribuèrent à l'émergence de formes d'hostilité à l'égard des Juifs : le processus de construction nationale, la décolonisation et, enfin, le développement de l'antisionisme. Souvent imbriqués et s'alimentant mutuellement, ces phénomènes eurent des répercussions multiples sur la communauté juive.

Le processus de construction nationale contribua à l'altérisation et à la marginalisation politique des Juifs. Bien que la culture arabe et l'Islam ne fussent pas des conditions juridiques préalables à l'obtention de la citoyenneté libyenne, ils constituaient en pratique les éléments structurants de l'appartenance à la communauté nationale. La différence religieuse des Juifs et leur proximité sociale et culturelle avec la communauté italienne depuis la période coloniale firent d'eux des « autres » internes. Malgré les appels répétés des dirigeants communautaires, la majorité des Juifs de Libye (environ 4 500 en 1954) ne put jamais obtenir la citoyenneté libyenne. En conséquence, traités comme des étrangers, ils furent exclus de la participation à la vie politique du pays [Bottecchia, 2022].

À cette dynamique s'ajoutait la volonté de la Libye de rompre avec son passé colonial et de réduire l'influence des anciens colonisateurs italiens. Cela se traduisit par des politiques de libyanisation de l'État et de l'économie, renforcées à la fin des années 1950 et accompagnées d'une campagne xénophobe dans la presse au début des années 1960. Après la découverte du pétrole en 1959, les étrangers furent accusés de profiter seuls du boom économique, des accusations également adressées aux Juifs. Le cas des frères Levy, commerçants juifs de nationalité française expulsés sous prétexte d'espionnage, illustre bien cette logique. La légation belge commentait : « Comme le gros du commerce de Tripoli est encore entre les mains israélites, on se rend compte des convoitises qu'il peut éveiller auprès des Libyens de souche arabe désireux de se découper une part du gâteau. » Bien que le roi ait tenté d'apaiser ces tensions, les Juifs, dépourvus de citoyenneté libyenne, furent particulièrement touchés par les lois anti-étrangers adoptées au début des années 1960, limitant leur accès aux ressources du pays.

Au-delà de ces dynamiques, le conflit israélo-arabe joua un rôle central dans la radicalisation des sentiments antijuifs au sein de la population locale. Des manifestations d'hostilité envers Israël étaient déjà présentes dès l'indépendance.

L'adhésion de la Libye à la Ligue arabe en 1953 et sa participation au boycott d'Israël contribuèrent à durcir l'attitude libyenne à l'égard de l'État hébreu. Les mesures de boycott visaient spécifiquement Israël et les autorités libyennes s'efforcèrent de ne pas faire d'amalgame entre les Juifs et les Israéliens, mais la communauté juive locale n'en subit pas moins les conséquences à cause du climat de suspicion généralisée que ces mesures engendrèrent.

Cette dynamique fut renforcée par la propagande du leader égyptien Nasser, diffusée en Libye via la radio, la presse et les nombreux enseignants égyptiens présents dans les écoles. Son discours influença particulièrement la nouvelle classe moyenne ainsi que les milieux syndicaux et étudiants, souvent opposés à la monarchie. L'influence égyptienne diffusa un discours sur l'« ennemi », ciblant les puissances impérialistes (le Royaume-Uni et les États-Unis), les sionistes (Israël) et les régimes arabes jugés réactionnaires. Israël y était présenté comme une entité agressive manipulée par le sionisme international, l'impérialisme occidental et les États-Unis [James, 2006, pp. 97-98]. Dans les discours officiels, la frontière entre antisionisme et antisémitisme restait floue : bien que centrés sur Israël, ils reprenaient aussi des motifs issus de la propagande nazie. En 1956, Nasser alla jusqu'à engager Johann von Leers, ancien propagandiste nazi et auteur de *Le Judaïsme et l'Islam comme opposés*, pour assister le ministère égyptien de l'Information [Herf, 2009, p. 260].

Les soupçons de collusion avec le sionisme et les accusations de communautarisme, principalement formulés en dehors du gouvernement, entraînèrent une série de mesures – la fermeture du club sportif et culturel Maccabi (1953), du tribunal rabbinique (1954), du Conseil de la communauté juive de Tripoli (1958) et, enfin, de l'école de l'Alliance israélite universelle, AIU (1960) – restreignant les espaces de liberté communautaire en Libye. À ces restrictions s'ajoutèrent les mesures de boycott d'Israël, renforcées après la crise de Suez (1956), qui coupèrent tout lien entre les Juifs restés en Libye et leurs proches ayant émigré en Israël. Les premiers se virent interdire de quitter définitivement le pays et de transférer leurs biens à l'étranger, tandis que les biens des seconds furent placés sous la tutelle des autorités gouvernementales en 1961.

Dans un contexte de fragilité du régime, les libertés des minorités furent sacrifiées au nom du maintien de l'ordre et de l'équilibre politique, ainsi que pour apaiser les franges les plus radicales de la société libyenne. Ces mesures n'empêchèrent pas les Juifs de continuer à vivre en Libye ni même d'améliorer leur situation socio-économique mais elles instaureraient, pour beaucoup, un climat oppressant. En juin 1961, après l'adoption d'une nouvelle mesure liée au boycott d'Israël, l'ancien directeur de l'école de l'AIU écrivait :

Une atmosphère d'angoisse, d'obsession, de peur, atmosphère irrespirable, épuisante enveloppe la collectivité juive libyenne. Tout ce qui peut rendre la vie amère,

intolérable aux juifs est immédiatement, et avec joie, pris en considération par le Conseil des ministres, par le Parlement et après délibération approuvée toujours à l'unanimité, appliqué d'urgence et avec rigueur.

La presse locale joua un rôle central dans l'alimentation de cette atmosphère générale. Avec des fluctuations depuis l'indépendance du pays, ce fut surtout à la fin des années 1950 et au début des années 1960 que les discours et déclarations ouvertement antisémites se multiplièrent. La diffusion d'écrits en provenance de Syrie et d'Égypte, tels que *Les Juifs dans le Coran*, contenant de nombreux extraits de *Mein Kampf*, contribua à répandre des théories du complot juif mondial et divers préjugés antisémites [Arbib, 1989, p. 86]. Au début des années 1960, les journaux *Al-Ra'id*, *Al-Tali'a*, *Al-Haqiqa*, *Tarabulus al-Gharb* et *Al-Libi* devinrent le forum d'une série d'articles antisionistes et antisémites, dans lesquels les Juifs étaient présentés comme étant la cause de tous les malheurs du monde arabe et musulman et de tous les pays colonisés. On les accusait de nuire à l'économie du pays et on invitait les Arabes à « combattre l'impérialisme judéo-américain » [Arbib, 1989, pp. 85-86 ; Roumani, 2008, pp. 192-193]. Dans un article paru le 15 juin 1963 dans *Al-Ra'id*, l'amalgame entre sionisme et judaïsme apparaissait dans toute son évidence. L'auteur, un certain Abu-On, déclarait : « Nous avons la preuve que les Juifs de Libye forment un seul et même groupe avec le sionisme mondial. » [Arbib, 1989, pp. 76-78]

À la même époque, la presse israélienne évoqua la présence en Libye d'anciens nazis, soulevant la question de leur possible influence sur les politiques libyennes à l'égard des Juifs. Ces allégations furent démenties par le gouvernement et restent non confirmées, faute de sources éclairant les processus décisionnels internes. Si certaines mesures témoignent de tendances antijuives dans la classe politique, il n'y eut pas, à proprement parler, d'antisémitisme d'État sous la monarchie. Les politiques adoptées reflètent plutôt un climat régional d'hostilité envers Israël porteur d'antisémitisme, mêlé à un nationalisme exclusif croissant.

À cet égard, il convient de souligner que les discours extrêmes diffusés par la presse, soutenus par les franges radicales de la société ne reflétaient pas la position officielle des autorités gouvernementales. Durant la première année suivant l'indépendance, aucune tendance antijuive manifeste n'était signalée au sein des bureaux du gouvernement fédéral. Reste qu'après son adhésion à la Ligue arabe en 1953, la Libye du roi Idris participa au boycott d'Israël et adopta une attitude souvent ambivalente, voire ambiguë, à l'égard des Juifs. Toutefois, le gouvernement ne fit jamais la promotion d'un discours violent. Au début des années 1960, alors qu'une large partie de la presse s'enflammait dans une campagne antijuive, le quotidien *Barqa al-Jadida*, considéré comme l'organe officieux du gouvernement et du roi, s'abstint de toute attaque contre les Juifs [Roumani, 2008, p. 193].

Les autorités prirent également des mesures pour les protéger d'éventuelles violences. En 1963, elles arrêtaient et condamnaient sévèrement un groupe composé de dix Arabes et d'un Maltais, responsable du meurtre d'un Juif, Halfalla Nahum, ainsi que de menaces et d'agressions contre d'autres membres de la communauté juive. De même, en janvier 1964, face aux manifestations étudiantes dirigées contre Israël, la monarchie et ses alliés occidentaux, le gouvernement renforça la présence policière dans les quartiers juifs de Tripoli et de Benghazi afin de prévenir toute violence à leur encontre [Roumani, 2008, pp. 193-194]. La communauté juive ne fut touchée que marginalement par ces événements. Or cet épisode met en relief comment, dans les moments de particulière tension politique et sociale en Libye, les Juifs étaient presque systématiquement pris pour cibles de violences.

La situation s'aggrava en juin 1967, lorsque les Juifs de Tripoli et de Benghazi furent la cible des violences les plus graves depuis l'indépendance du pays, qui explosèrent en concomitance avec le déclenchement de la guerre des Six Jours [Bottecchia, 2021]. Le bilan s'éleva à au moins treize morts, tandis que 60 % des biens privés et communautaires furent détruits [Roumani, 2008, p. 196]. Si ces événements s'inscrivaient dans le contexte du conflit israélo-arabe et furent attisés par des personnalités issues des franges nationalistes pronassériennes et panarabes de la société libyenne, animées par une forte motivation idéologique, la participation aux violences de personnes issues des quartiers les plus défavorisés souligne une fois de plus la multiplicité des facteurs expliquant la violence antijuive. En Libye, ces violences procédaient de différentes représentations des Juifs couvrant dans la société : celle de leur prétendue complicité avec Israël, celle d'une communauté religieuse perçue comme ennemie de l'islam, mais aussi celle d'une classe sociale aisée exploitant les ressources du pays.

Ces événements marquèrent la fin de la présence stable de la communauté juive en Libye. Face à l'impossibilité de continuer à vivre en sécurité dans le pays, la quasi-totalité des Juifs émigrèrent vers l'Italie au cours de l'été 1967, tandis que seulement une cinquantaine de personnes demeurèrent en Libye, rejointes ensuite par d'autres membres de la communauté venus temporairement pour liquider leurs biens ou régler des affaires personnelles.

Kadhafi et l'antisémitisme d'État

Le 1^{er} septembre 1969, un groupe de jeunes officiers de l'armée, dirigés par le colonel Kadhafi, mit fin à la monarchie par un coup d'État, instaurant la République arabe libyenne. Ce nouveau régime s'inscrivait dans la lignée de l'idéologie du leader égyptien Nasser : appel à l'unité des pays arabes, lutte

contre la corruption, opposition à l'influence étrangère ainsi qu'hostilité envers Israël [Cricco et Cresti, 2011].

Si la Libye monarchique, par solidarité avec les autres pays arabes, n'avait pas établi de relations diplomatiques avec Israël et avait adhéré au boycott à son encontre, elle s'était néanmoins toujours attachée à ce que la question palestinienne ne compromette pas ses intérêts nationaux, en adoptant une position modérée. En revanche, la Libye révolutionnaire opta pour une stratégie de confrontation directe, fondée sur deux principes essentiels : la non-reconnaissance de l'État d'Israël et sa destruction comme solution. Cela se traduisit par un discours particulièrement virulent, une diplomatie agressive et un soutien actif à la résistance palestinienne, y compris sous ses formes terroristes. Dès le début, Israël, présenté comme l'incarnation de l'impérialisme occidental au sein du monde arabe, occupa une place symbolique très importante dans les discours de Kadhafi [Abadi, 2000 ; Ronen, 2004 ; Solomon et Swart, 2005].

L'antisémitisme du régime influença également son attitude à l'égard des Juifs. Au-delà des déclarations de Kadhafi célébrant la coexistence entre Juifs et Arabes, destinées à réfuter les accusations d'antisémitisme portées contre lui, aucun effort de rapprochement ne fut entrepris envers les quelque 6 000 Juifs contraints de quitter le pays en 1967. Au contraire, la révolution entraîna une détérioration supplémentaire de leur situation et inaugura une nouvelle phase de discriminations. Alors que, sous la monarchie, le gouvernement ne s'était jamais officiellement positionné de manière ouvertement antijuive, l'instauration du régime révolutionnaire se traduisit par une hostilité et une discrimination explicites, en dépit du nombre extrêmement réduit de Juifs encore présents dans le pays et des tentatives du nouveau pouvoir de dissimuler son antisémitisme. Au-delà de quelques arrestations, notamment de Juifs de nationalité étrangère, rapidement suivies de leur libération, cette hostilité se manifesta principalement par l'adoption de mesures législatives visant à s'appropriier le patrimoine des Juifs.

Après la révolution, la presse libyenne avait immédiatement lancé une campagne appelant à s'emparer des biens des Juifs qui avaient quitté le pays. Parmi ces journaux, *Al-Ra'id*, considéré comme l'organe officiel du nouveau gouvernement, se démarquait par la virulence de ses propos. Dans un article paru le 31 octobre 1969, intitulé « L'opinion publique », il exhortait le gouvernement à confisquer les biens des Juifs et encourageait les municipalités des villes où des communautés juives avaient existé à détruire leurs cimetières, « en jetant au fond de la mer les restes des cadavres de leurs morts, qui, même dans leur éternelle immobilité [souillaient] le pays et en construisant – là où reposaient ces cadavres immondes – des bâtiments, des jardins et des routes ». Quelques mois plus tard, ce même journal accusait les Juifs d'avoir bâti leurs fortunes par le vol des autres Libyens, d'entretenir des relations avec Israël, dont ils constituaient une cinquième colonne, de l'avoir soutenu

financièrement. Il estimait donc qu'il était du « devoir national » de confisquer leurs biens. L'article concluait en affirmant que le peuple libyen attendait une décision du conseil de la révolution mettant fin à l'histoire des Juifs en Libye.

C'est dans ce contexte de campagne véhémement contre les Juifs que le gouvernement plaça leurs biens sous l'autorité d'un administrateur public en février 1970, avant de les confisquer en juillet de la même année, entraînant ainsi le départ des derniers Juifs encore présents en Libye. Il convient de souligner que ces mesures s'inscrivaient également dans une politique plus large visant les Italiens restés dans le pays après la période coloniale. En effet, la confiscation des biens juifs fut ordonnée en parallèle à des mesures similaires prises à l'encontre des Italiens de Libye. Leur adoption concomitante reflète l'imbrication entre le discours antisioniste et le discours anticolonial. Juifs et Italiens étaient perçus comme des groupes ayant accaparé la richesse aux dépens des « vrais » Libyens, et la confiscation de leurs biens était présentée comme une restitution au peuple. La proximité entre Juifs et Italiens ne fit que faciliter l'adoption de ces mesures à leur encontre.

Or ces mesures ne mirent pas un terme aux actions gouvernementales dirigées contre la communauté juive. Les autorités libyennes engagèrent également un processus d'effacement progressif des traces de sa présence dans le pays, notamment par la transformation des lieux de culte et la destruction de sites juifs tels que le cimetière juif de Tripoli. Ces actions, qui affectèrent également les biens et monuments italiens, visaient à remodeler l'image du pays conformément aux principes idéologiques du régime. Elles avaient pour objectif d'affirmer le caractère arabe et islamique de la Libye tout en gommant les marques de sa diversité culturelle et religieuse, ainsi que les traces de son passé colonial.

Avec le tournant ouvertement antisémite du gouvernement révolutionnaire, tout espoir de retour, même temporaire, en Libye s'évanouit pour les Juifs ayant quitté le pays en 1967. C'est ainsi que s'acheva leur présence pluriséculaire sur le territoire libyen.

Conclusion

Les éléments présentés permettent d'identifier trois phases d'hostilité antijuive en Libye après la Seconde Guerre mondiale, correspondant à autant de périodes politiques distinctes. Le principal facteur différenciant ces phases réside dans l'attitude des autorités. Sous l'administration britannique, les Juifs bénéficièrent de la bienveillance des autorités civiles et militaires, malgré l'explosion de violences populaires. Après l'indépendance, les dirigeants arabo-musulmans adoptèrent, au contraire, une attitude ambivalente : tout en garantissant la liberté de culte et la sécurité jusqu'en 1967, ils prirent diverses mesures révélant des préjugés antijuifs.

Toutefois, il n'y eut pas de violence institutionnelle. Le véritable tournant s'opéra avec la révolution de 1969, qui inaugura des politiques explicitement antijuives.

L'analyse met également en lumière l'évolution du discours antijuif, passant d'un antagonisme religieux vers un antisémitisme à dimension sociale et politique. Alimentée par des dynamiques internes et internationales, l'hostilité antijuive se traduisit rarement par des violences physiques, grâce au contrôle des autorités, et éclata principalement lors de crises, où la superposition du Juif réel et du Juif imaginé facilita le passage à l'acte.

De nombreux aspects de cette histoire restent encore largement méconnus. Il reste à étudier les canaux de diffusion des idées antisémites, les acteurs impliqués, ainsi que les débats internes qui, sous Idris, conduisirent à des mesures affectant la communauté juive. Le lien entre antisémitisme social et institutionnel, ainsi que l'éventuelle persistance de préjugés parmi la population italienne formée sous le fascisme, restent également à explorer. Ces questions demeurent ouvertes et appellent un effort de recherche supplémentaire afin de parvenir à une histoire plus nuancée et plus articulée de l'hostilité antijuive en Libye.

Bibliographie

- ABADI J. (2000), « Pragmatism and rhetoric in Libya's policy toward Israel », *Journal of Conflict Studies*, 20/2, <https://journals.lib.unb.ca/index.php/JCS/article/view/4313>.
- ABITBOL M. (2013), « The diverse reactions to nazism by leaders in the Muslim countries », in STORA B. et MEDDEB A. (dir.), *A History of Jewish-Muslim Relations : From the Origins to the Present Day*, Princeton, Princeton University Press, pp. 349-359.
- ABRAMSKI-BLIGH I. (2016), « L'influence de la Seconde Guerre mondiale sur les relations judéo-arabes en Libye et en Tunisie », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 205-2, pp. 317-353.
- ARBIB L. (1989), *Gli ebrei in Libia fra Idris e Gheddafi 1948-1970* (Les Juifs en Libye entre Idris et Kadhafi), Rome, Pagine di Storia Contemporanea.
- BALDINETTI A. (2010), *The Origins of the Libyan Nation : Colonial Legacy, Exile and the Emergence of a New Nation-State*, London, New York, Routledge.
- BERNHARD P. (2012), « Behind the battle lines : Italian atrocities and the persecution of Arabs, Berbers, and Jews in North Africa during World War II », *Holocaust and Genocide Studies*, 26-3, pp. 425-446.
- BOTTECCHIA G. (2022), « Tra appartenenze multiple, gli Ebrei di Libia alla prova dell'indipendenza (1949-1951) » (Entre appartenances multiples, les Juifs de Libye à l'épreuve de l'indépendance (1949-1951)), in ANDREOZZI R., GALLI A., GUIDI M., et al. (dir.), *Identità multiple*, vol. 2, Pise, Pisa University Press, pp. 67-84.
- (2021), « “Radio Le Caire incitait les Libyens à se soulever, à tuer les Juifs, à chasser les Américains” : reflets de la propagande nassérienne sur les violences de juin 1967 en Libye », *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, 45-1, pp. 39-58.

- CAMPANA A. (2014), « “Trasmette Radio Bari”. Politica e propaganda fascista verso il mondo arabo alla vigilia della seconda guerra mondiale » (Les « émissions de Radio Bari ». Politique et propagande fasciste à l’égard du monde arabe à la veille de la Seconde Guerre mondiale), *Eunomia. Rivista semestrale di Storia e Politica Internazionali*, 0-2, pp. 247-294.
- CRESTI F. (2005), « Il nazionalismo libico a Tripoli durante l’Amministrazione militare britannica : note su Ahmad e Ali al-Faqih Hasan e sul “Blocco nazionalista libero”, al-Kutlah al-waṭaniyyah al-ḥurrah (1945-1949) » (Le nationalisme libyen à Tripoli sous l’administration militaire britannique : notes sur Ahmad et Ali al-Faqih Hasan et le “Bloc nationaliste libre”, al-Kutlah al-waṭaniyyah al-ḥurrah (1945-1949)), *Oriente Moderno*, 24 (85)-2/3, pp. 389-422.
- CRICCO M. et CRESTI F. (2011), *Gheddafi : i volti del potere* (Kadhafi : les visages du pouvoir), Rome, Carocci.
- DE FELICE R. (1978), *Ebrei in un paese arabo. Gli ebrei nella Libia contemporanea tra colonialismo, nazionalismo arabo e sionismo (1835-1970)* (Des Juifs dans un pays arabe. Les Juifs dans la Libye contemporaine entre colonialisme, nationalisme arabe et sionisme (1835-1970)), Bologne, Il Mulino.
- GOLDBERG H. E. (1990), *Jewish life in Muslim Libya: Rivals and Relatives*, Chicago, University of Chicago Press.
- HERF J. (2009), *Nazi propaganda for the Arab world* (La propagande nazie pour le monde arabe), New Haven, Yale University Press.
- JAMES L. (2006), *Nasser at War : Arab Images of the Enemy*, Palgrave Macmillan.
- MURRE-VAN DEN BERG H. (2016), « Searching for common ground : Jews and Christians in the modern Middle East », in GOLDSTEIN-SABBAH S. et MURRE-VAN DEN BERG H. (dir.), *Modernity, Minority, and the Public Sphere : Jews and Christians in the Middle East*, Leiden, Brill, vol. 4, pp. 3-38.
- RONEN Y. (2004), « Libya’s Qadhafi and the Israeli-Palestinian conflict, 1969-2002 », *Middle Eastern Studies*, 40/1, p. 85-98.
- ROUMANI M. (2008), *The Jews of Libya : Coexistence, Persecution, Resettlement*, Brighton, Sussex Academic Press.
- SIMON R. (1994), « The social, cultural and political impact of zionism in Libya », *Jewish Political Studies Review*, 6-3/4, pp. 127-133.
- (1997), « Shlichim from Palestine in Libya », *Jewish Political Studies Review*, 9-1/2, pp. 33-57.
- (2011), « Jewish-Muslim relations in Libya », in LASKIER M. et LEV Y. (dir.), *The Divergence of Judaism and Islam. Interdependence, Modernity, and Political Turmoil*, Gainesville, University Press of Florida, pp. 173-198.
- SOLOMON H. ET SWART G. (2005), « Libya’s foreign policy in flux », *African Affairs*, 104/416, p. 469-492.